



Mission régionale d'autorité environnementale

PAYS-DE-LA-LOIRE

**Mise en compatibilité par déclaration de projet
du plan local d'urbanisme (PLU)
de LA JAILLE-YVON (49)**

Constat de retrait

n°MRAe 2017-2855

Constat de retrait d'une demande de décision

*

* *

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) des Pays a été saisie par courrier de la commune de Jaille-Yvon en date du 4 décembre 2017, pour avis sur le projet de Mise en compatibilité par déclaration de projet du plan local d'urbanisme (PLU) de La Jaille-Yvon (49)

Par courrier en date du 25 janvier 2018, le maire de la commune de Jaille-Yvon a informé la présidente de la MRAe de la décision du conseil municipal de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet de mise en compatibilité initialement déposé.

Réunie en conférence téléphonique le 1^{er} février 2018, la MRAe a été informée par sa présidente qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.

Nantes, le 1^{er} février 2018

Pour la mission régionale d'autorité environnementale
des Pays-de-la-Loire,
la présidente de séance

A blue ink signature, appearing to be 'Thérèse Perrin', written in a cursive style.

Thérèse Perrin



**MAIRIE
DE
LA JAILLE-YVON
MAINE-ET-LOIRE**

La Jaille-Yvon, le 25 janvier 2018

Le Maire de LA JAILLE-YVON

à

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
des Pays de la Loire
A l'attention de Madame la
Présidente de la MRAe**

Objet : demande de retrait du dossier d'examen au cas par cas de la déclaration
de projet emportant mise en compatibilité du PLU de La Jaille-Yvon

Dossier suivi à la DREAL par Mme Sabrina VOITOUX

Madame la Présidente,

Par la présente je sollicite le retrait du dossier déposé le 4 décembre 2017 pour une demande d'examen au cas par cas au titre de l'évaluation environnementale pour la mise en comptabilité du PLU en vue d'un projet éolien.

Suite à la réunion des PPA du 12 janvier 2018, je vais consulter le conseil municipal au cours de sa séance du 30 janvier 2018, qui statuera sur la création d'un zonage spécifique A indicé autour des parcelles concernées par le projet éolien.

Une nouvelle demande d'examen au cas sera déposée dans les plus brefs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,



Pascal CHEVROLLIER

Correspondance à adresser à Monsieur le Maire - Mairie - 27 rue Saint Loup - 49220 LA JAILLE-YVON
Tél. 02 41 95 12 58 - Fax 02 41 95 13 45 - E-mail : mairiedelajailleyvon@orange.fr